

1. Éditorial

ENTRE DEUX ÉTAPES "POUR SUIVRE LE DÉFI"

RSCD : fin de la première étape

Suite aux résolutions du 1^{er} Congrès de la CSI à Vienne, la coopération syndicale au développement a figuré en bonne place à l'ordre du jour de la nouvelle organisation internationale.

C'est au cours d'une phase exploratoire en 2007 et 2008 que l'idée d'un Réseau syndical de coopération au développement a pris forme, réunissant les différents acteurs du monde syndical afin d'examiner les pratiques relatives à la coopération et aux partenariats et d'assurer la représentation des positions des syndicats sur le développement.

L'obtention d'une subvention dans le cadre du programme Acteurs non étatiques de l'UE a permis au RSCD de consolider et d'étendre sa capacité à approfondir un certain nombre de questions liées aux pratiques dans le domaine de la coopération au développement et d'assumer des responsabilités dans le monde du développement, et plus explicitement au sein des principales plateformes des OSC.

Lors de cette première étape, qui s'achève avec la fin du financement de l'UE 2009-2010, nous avons réussi à réunir les acteurs syndicaux, dans leur diversité et leur richesse, autour de la table. Le caractère inclusif du réseau nous a permis de nous réunir non seulement avec les affiliés de la CSI intervenant dans la coopération, mais également d'impliquer les régions de la CSI et d'inviter la Fédération syndicale internationale à participer activement aux travaux du réseau. L'ébauche de la seconde phase de notre réseau met clairement l'accent sur cet angle inclusif et participatif.

La première étape nous a également permis de présenter les syndicats comme acteurs du développement. Même si cela a déjà été fait auparavant, cela semblait être un secret bien gardé au sein du monde syndical. La Conférence organisée à Stockholm (Rüno) en 2009 a mis en plein jour le rôle et la contribution des syndicats au développement aux niveaux national, régional et international. Parallèlement, le mouvement syndical a pris d'importants engagements au sein des plateformes d'OSC sur l'efficacité du développement, entrant ainsi au cœur de l'élaboration des politiques et des débats. Le mouvement syndical a été un partenaire reconnu, dans la plateforme BetterAid, instrument garantissant l'accès des OSC au Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (Groupe de travail sur

DANS CE NUMÉRO:

Éditorial 1-2

Actualités du
réseau 2-5

Politiques de
coopération au
développement 5-10

Appels à
projets 11

Agenda 2011 11-14

Avec la contribution du
programme des Acteurs
Non Etatiques de
l'Union
Européenne



"Il est possible de voir la démocratie à l'œuvre lorsque les syndicats sont en mesure d'intervenir librement, de promouvoir les négociations collectives, et de jouer pleinement leur rôle de partenaires sociaux dans le dialogue sur les politiques et l'avenir de leur nation."

Helen Clark lors du 2^e Congrès de la CSI, Vancouver, juin 2010

l'efficacité de l'aide/Déclaration de Paris et programme d'action d'Accra), ainsi que dans l'Open Forum sur l'efficacité des OSC, et assume d'importantes responsabilités dans le domaine de la représentation et de l'élaboration des politiques. Par ailleurs, l'UE a inclus le réseau syndical, comme l'une des 10 plateformes participant au dialogue structuré et à d'autres processus de consultation.

La Conférence de Madrid de mars 2010 a abordé la contribution originale et particulière du mouvement syndical, en tant qu'acteur du développement économique et social, lequel fait face aux crises multiples qui affectent le modèle actuel de développement à l'échelle mondiale.

Vers le RSCD "2.0."

Au cours des six derniers mois, l'avenir du RSCD a fait l'objet d'intenses discussions. Le 2^e Congrès de la CSI a non seulement adopté une résolution appelant à l'adoption d'un modèle de développement durable et juste pour le 21^e siècle, mais le Réseau a également largement débattu de la façon de promouvoir son agenda de l'efficacité de la coopération syndicale au développement, et de la façon de renforcer les contributions des syndicats sur le travail décent et l'appropriation démocratique à la lumière des débats à venir sur une nouvelle architecture du développement.

Le RSCD "2.0." s'appuiera, pour la grande partie de son agenda, sur les résultats et les succès des premières mesures que nous avons réalisées. Nous voulons toutefois permettre aux régions du Sud de mieux se faire entendre et favoriser leur participation. Nous voulons également inclure les autres organisations solidaires, ainsi qu'un engagement plus large auprès des FSI.

Outre les assemblées générales du réseau, une structure de gouvernance légère (Groupe de facilitation et de coordination) devrait renforcer et accroître l'appropriation du RSCD par les organisations elles-mêmes et garantir des échanges plus intenses entre les opérations nationales et locales et le cadre multilatéral de la coopération syndicale au développement.

L'équipe du RSCD vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011 et se réjouit de travailler avec vous au cours de la nouvelle année sur le RSCD 2.0.

2. Actualités du réseau

NOUVELLES DE LA COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE AUPRÈS DE L'OCDE

Quatre des cinq ateliers régionaux visant à évaluer la mise en œuvre de la **Déclaration de Paris** se sont déroulés. Pour obtenir les documents liés à ces ateliers, veuillez consulter le [site Web de l'enquête](#) contenant un volume important d'informations.

Les initiatives destinées à compléter l'enquête commenceront maintenant ou très bientôt au niveau national. En l'absence de calendrier de référence des activités menées au niveau national, la participation dépendra en grande partie des plateformes nationales qui identifieront les manifestations nationales et contacteront les coordinateurs nationaux afin de réaliser une véritable consultation. La liste des pays participants et des coordinateurs nationaux désignés afin de compléter l'enquête est disponible sur le [site Web de l'enquête](#).

Certains outils virtuels pourraient par ailleurs être utiles :

Il s'agit, par exemple, des outils / plateformes régionaux/les existants/es comme CDDE en Asie-Pacifique (www.aideeffectiveness.org).

Un autre outil possible est une liste de diffusion de la Communauté de pratique multiacteurs gérée par le PNUD : qui a été utilisée au cours des précédentes enquêtes afin de débattre et d'échanger sur les différents aspects de l'enquête, et

dans certains cas, par les coordinateurs nationaux et les correspondants au sein des bailleurs, afin de faire le point sur le processus dans leurs pays respectifs.

La Communauté de pratique multiacteurs sur l'efficacité de l'aide (MS COP-AE) est un réseau réunissant notamment plusieurs parties prenantes, acteurs, et personnels de l'ONU, partenaires du développement, experts et parlementaires, représentants gouvernementaux, OSC, groupes de réflexion, afin de partager les connaissances et les pratiques dans le domaine de l'efficacité de l'aide. Pour joindre ce réseau, veuillez envoyer un message sans contenu à join-aideeffect-ms@groups.dev-nets.org

L'enquête sur la responsabilité mutuelle du Forum pour la coopération au développement est censée se dérouler au même moment que l'enquête sur la Déclaration de Paris et devrait par conséquent être complétée au cours des mêmes processus nationaux. L'équipe du Forum nous a assuré que nous recevrons, pour les pays participant à l'enquête du Forum mais pas à celle sur la Déclaration de Paris, les coordonnées du coordinateur national chargé de réaliser l'enquête.

La consultation du pays partenaire sera disponible en ligne jusqu'à la fin du mois de décembre 2010.

Anglais / Français : www.surveymonkey.com/s/hlf4topics

Anglais / Espagnol : www.surveymonkey.com/s/hlf4topicsES

Les projets de résumés de la réunion Plénière du Groupe de travail et de la réunion ultérieure ExCom sont disponibles sur le portail du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (WP-EFF) et le serveur de BetterAid dans la section des documents à télécharger par les membres : *Documents Related to Events->Oct 2010 WP-EFF Meetings.*

CGSLB: RAPPORT SUR L'ATELIER 'LES PAYS LES MOINS AVANCÉS' ORGANISÉ PAR CONCORD (3/11/2010)

Introduction

La 4^e Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés aura lieu en 2011 à Istanbul, en Turquie. Cette conférence vise à évaluer les résultats du plan d'action de 10 ans relatif aux Pays les moins avancés (PMA), adopté lors de la 3^e Conférence des Nations Unies sur les PMA en 2001 à Bruxelles. Elle vise également à établir de nouvelles mesures et stratégies en faveur du développement durable des PMA au cours de la prochaine décennie. Conformément à son intention de coopérer avec les PMA, l'Union européenne s'est engagée à participer à l'agenda mondial du développement et à établir un partenariat avec les pays les plus pauvres du monde.

Il s'agit donc du moment idéal pour débattre de l'origine du concept des PMA et examiner les progrès réalisés, ses implications en matière de politiques, et la stratégie nécessaire afin de faire avancer les choses. Aidwatch a déjà indiqué clairement dans son rapport annuel que les acteurs du développement prêtaient une attention insuffisante et n'accordaient pas la priorité aux PMA. Nous souhaitons, à travers cette réunion, fournir davantage d'informations aux ONG souhaitant intervenir sur cette question et les aider à jouer un rôle actif à la 4^e Conférence des Nations Unies sur les PMA.

Quelle est la signification exacte du concept des "Pays les moins avancés" et quelle est son origine?, par Dr Arjun K. Karki, LDC-Watch

49 pays sont considérés comme PMA par les Nations Unies. Ceux-ci représentent 850 millions de personnes qui survivent, pour la plupart, avec moins d'un dollar par jour. Sur ces 49 pays, 33 se situent en Afrique, 10 en Asie, 5 au Pacifique et un aux Caraïbes.

La liste des pays est révisée tous les trois ans par le CPD (Comité des politiques de développement), membre de l'ECOSOC. Cette liste reposait principalement, par le

passé, sur trois critères : PIB < 100\$, pourcentage de la production industrielle et niveau d'éducation des adultes. Une plus grande attention est aujourd'hui accordée au revenu national brut, à la faiblesse du capital humain et à la stabilité économique.

Les premières conférences sur les PMA ont eu lieu en 1981, 1990 et 2001 à Bruxelles. La prochaine conférence est programmée en mai 2011.

Quelle est l'approche des pays donateurs vis-à-vis des Pays les moins avancés?, par Mme Lakshmi Puri, Directrice du Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les Pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires.

Compte tenu du manque de financement et du besoin de mobiliser les ressources, peu de résultats seront obtenus en l'absence d'une stratégie visant à résoudre les problèmes identifiés. Les ressources locales jouent un rôle très important. Celles-ci doivent être prises en comptes à la fois par les PMA et les donateurs, à travers leurs politiques commerciales et d'aide au développement. La coopération Sud-Sud est de plus en plus importante et doit être considérée comme un élément et non un substitut à la coopération Nord-Sud.

Domaines communs d'intervention pour les PMA :

- infrastructure
- agriculture
- accès aux services
- économie verte
- autorités performantes aux niveaux national et international

Quels engagements l'Europe a-t-elle pris vis-à-vis des Pays les moins avancés et l'aide aide-t-elle ces pays à se développer?, par Nicolas Gérard, DEV. Politique de l'UE en matière de développement: Questions horizontales, DG Développement et relations avec les Etats ACP, Commission européenne

Le rôle de la prochaine conférence de mai 2011 sera important à la lumière du résultat du Sommet sur les OMD qui s'est déroulé en septembre 2010 à New York.

- Aspects importants concernant les priorités de l'UE :
- maintenir l'Aide publique au développement et viser 0,7%
- améliorer l'efficacité de l'aide et la coordination
- cohérence des politiques - la coopération au développement doit toujours être abordée à la lumière des politiques climatiques, commerciales et migratoires.
- absorption des chocs économiques et alimentaires

Cinq domaines prioritaires pour l'UE : commerce, sécurité alimentaire, changement climatique, migration et sécurité.

Quels sont les efforts menés afin d'aider les Pays les moins avancés?, par Marcus Leroy, représentant spécial pour le gouvernement belge sur les Pays les moins avancés

Les pays du Sud jugeront de plus en plus les pays du Nord sur leurs politiques générales et moins sur leur politique en matière d'aide uniquement. Un véritable programme d'action est nécessaire dans la mesure où :

- il existe actuellement trop d'agendas différents
- le plan d'action actuel a été moins efficace qu'on ne l'espérait
- les PMA ont néanmoins bénéficié d'une certaine croissance
- certains PMA sont réticents à sortir de la liste

Une section locale et internationale doit être inscrite à l'agenda de la conférence de mai 2011 :

- lutte contre la corruption
- diversification de l'économie
- utilisation accrue des ressources locales
- Au niveau international :
- donner l'occasion au PMA lui-même de contribuer à déterminer les politiques
- viser à réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide
 - o l'aide doit améliorer la situation locale
 - o il est nécessaire d'améliorer l'évaluation pays par pays
 - o le concept de vulnérabilité doit également être inclus dans la définition des Nations Unies
 - o la promesse d'aide doit se concentrer davantage sur chaque secteur individuel
 - o l'aide doit renforcer la responsabilité du gouvernement vis-à-vis des citoyens

Comment la Présidence hongroise de l'UE prépare-t-elle le sommet sur les Pays les moins avancés?, par Sator Balazs, Président de l'organisation de coordination des ONG hongroises HAND – elle n'accorde pas une grande importance / ne dispose pas du savoir-faire nécessaire à la présentation

d'un agenda fort et se concentre davantage sur l'organisation de la conférence. La Belgique/CONCORD a été priée de contribuer à la définition du programme du sommet.

Conclusions

- l'aide est, en soi, insuffisante
- échec du plan d'action proposé lors de la conférence de 2001 sur les PMA
- interrogations sur l'engagement international
- un nouveau plan d'action est nécessaire afin de faire en sorte que les acteurs du développement accordent à nouveau la priorité aux PMA

3. Politiques de coopération au développement

INTERNATIONAL

EXPO SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD 2010

L'OIT a accueilli, du 22 au 26 novembre, l'Expo mondiale sur le Développement Sud-Sud. La coopération Sud-Sud est, depuis plus de 30 ans, un élément de la stratégie des Nations Unies afin de promouvoir les préoccupations régionales des pays du Sud en matière de développement.

L'Expo constitue une réponse concrète au fort engagement pris par le Secrétaire général Ban Ki-moon et l'Administrateur du PNUD d'aider les pays du Sud à réaliser leurs aspirations communes relatives au développement durable et équitable, à travers le partage et le transfert de solutions élaborées par les pays du Sud en matière de développement. "La tendance croissante des pays du Sud à chercher non seulement à réduire la pauvreté à l'intérieur de leurs propres frontières, mais aussi à améliorer les perspectives de développement des autres pays en développement, s'est manifestée dans toute une gamme de pays, en particulier dans les économies en plein essor et dans d'autres pays clés de la coopération Sud-Sud," déclare le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon.

L'Expo mondiale sur le développement Sud-Sud permet aux pays en développement et à leurs partenaires du développement - dont les organismes donateurs, les organisations du système des Nations Unies, le secteur privé et les organisations de la société civile - de collaborer et d'exposer leurs solutions en matière de développement Sud-Sud, fondées sur les faits. Elle représente une puissante plateforme permettant aux acteurs du développement du Sud de célébrer les succès, de partager les connaissances et les enseignements, d'étudier de nouvelles voies de collaboration et d'initier de nouveaux efforts de collaboration afin de réaliser les objectifs énoncés dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les autres objectifs de développement arrêtés au niveau international. Par ailleurs, l'Expo mondiale sur le développement Sud-Sud facilite l'établissement de partenariats innovants et ouverts pour la coopération Sud-Sud, dont les partenariats triangulaires et public-privé. Depuis sa création en 2008, l'Expo mondiale sur le développement Sud-Sud a bénéficié des contributions de centaines de pays partenaires, d'agences des Nations Unies, d'entreprises du secteur privé et d'organisations de la société civile et plus d'une centaine de solutions, élaborées par les pays du Sud dans le domaine du développement et contribuant à la réalisation des OMD, y ont été présentées.

[Lire le bulletin d'informations de l'OIT](#)

POUR UNE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT JUSTE : PRINCIPES ET PILIERS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Une note de discussion de la plateforme de la société civile BetterAid appelle à un changement radical de la coopération internationale et du système mondial de gouvernance, reposant sur une nouvelle approche axée sur l'efficacité du développement et non sur l'efficacité de l'aide.

Le lancement de la publication s'est déroulé à l'occasion des [réunions multipartites de trois jours à Seoul, en Corée du Sud](#), consacrées à l'architecture du développement. Les résultats de cette manifestation seront intégrés au processus qui aboutira en décembre 2011 au Quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide en Corée du Sud.

L'article présente un résumé utile de l'histoire de l'architecture du développement, précisant **'l'évolution d'un modèle qui a échoué'**, ainsi qu'une liste de contrôle de 12 points pour un système de coopération au développement juste.

Dans l'article, le Groupe de coordination de BetterAid définit les **piliers essentiels suivants d'une 'architecture' de coopération au développement juste** :

- un nouveau cadre légal international imposera une harmonisation des politiques, approches et efforts respectifs dans le cadre de la promotion de la coopération internationale au développement;
- Les organismes concernés relevant de la Charte des Nations Unies (dont les organes subsidiaires), les organes conventionnels et diverses agences spécialisées seront des acteurs clés légitimes du système. Ceci garantira l'application d'une approche de développement fondée sur les droits et mettant l'accent sur les droits des femmes, l'égalité de genre, les normes du travail et l'agenda du travail décent;
- Le CAD précisera son mandat afin de se concentrer sur ses fonctions originelles - principalement le suivi des flux d'aide;
- Le FMI et la Banque mondiale réexamineront leurs mandats et objectifs de sorte à ce qu'ils reposent sur un réel engagement à promouvoir la justice sociale et la coopération internationale. Leurs programmes et politiques seront suivis et examinés par un organe inclusif et démocratique sous l'égide des Nations Unies.

Lire le document complet : [Making development cooperation just](#)

LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE L'OPEN FORUM SONT MAINTENANT DISPONIBLES

Vous voulez savoir dans quelle mesure l'Assemblée mondiale de l'Open Forum a été utile pour les participants et les parties prenantes à la manifestation?

Veillez cliquer sur le lien suivant pour télécharger les résultats de l'évaluation de [la première Assemblée mondiale organisée en septembre 2010 à Istanbul, en Turquie !](#) Des informations supplémentaires sont également disponibles sur le [Système de suivi et d'évaluation de l'Open Forum](#), dont une note explicative, des modèles et des questionnaires, et d'autres résultats de l'évaluation, comme ceux des [Coordinateurs des consultations nationales](#).

Pour poser des questions et envoyer vos commentaires ou en savoir plus, veuillez contacter info@csso-effectiveness.org.

RÉSULTATS COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT POUR LES OMD - OPTIMISER L'IMPACT

Les acteurs de la coopération au développement se sont réunis, en juin 2010, à l'occasion du deuxième Forum biennal pour la coopération au développement (DCF), dans le cadre du débat de haut niveau du Conseil économique et social (ECOSOC). Des ministres, des responsables des agences de développement des Nations Unies, des ONG et d'autres professionnels du développement ont échangé des idées et les bonnes pratiques sur la façon dont la communauté internationale peut améliorer l'impact de l'aide sur les objectifs du développement, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Ce rapport indépendant présente les idées qui ont été avancées au cours des débats lors du DCF, ainsi que des informations sur la recherche menée par les organisations des Nations Unies et les études réalisées par des consultants indépendants et des groupes de réflexion en préparation du forum. A ce titre, le rapport présente un large éventail d'opinions et de tendances relatives à la coopération au développement et devrait être considéré comme une ressource exhaustive dans ce domaine.

L'efficacité des mécanismes promouvant l'obligation de rendre compte – mesures visant à garantir que l'aide est accordée, gérée, et apportée aux bénéficiaires à temps et de manière efficace et transparente à l'échelle mondiale, régionale et nationale - était l'une des idées débattues lors du Forum. La nécessité d'une plus grande cohérence politique au sein des pays donateurs et bénéficiaires a également été au centre des débats. Il est également nécessaire de rectifier les politiques liées et non liées à l'aide dans la mesure où les politiques commerciales, migratoires et les politiques d'investissement ont entravé, dans bien des cas, les politiques de l'aide. Ce rapport présente des informations sur ces décalages.

[Lire le rapport](#)

LES SYNDICATS EXHORTENT LES GOUVERNEMENTS À DÉPLOYER DE PLUS GRANDS EFFORTS EN VUE DE DURBAN

Les syndicats ont accueilli favorablement l'accord final conclu lors de la Conférence des Nations unies sur le climat à Cancun, qui inclut les demandes syndicales d'une transition juste, tout en exhortant tous les gouvernements – en particulier des pays les plus industrialisés – à élever leurs attentes en vue de la prochaine réunion qui se tiendra à Durban, Afrique du Sud, dans un an.

« Nous voulons, en particulier, que les pays développés s'engagent à des réductions ambitieuses des émissions dans un cadre juridique contraignant. Le financement de la lutte contre le changement climatique doit répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde », a affirmé la secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow. « Des

millions de travailleurs/euses et leur famille sont confrontés à la destruction de leurs terres et de leurs moyens de subsistance provoquée par des phénomènes météorologiques extrêmes et quelque 220 millions sont sans emploi et cherchent désespérément un emploi sûr, décent et vert ».

Les syndicats saluent particulièrement les références dans le texte à une transition juste, qui est à l'origine du travail décent et d'emplois de qualité, un concept crucial pour obtenir le soutien des travailleurs/euses à l'action pour le climat.

« Dans le même temps, les gouvernements doivent élever le niveau d'ambition », a conclu Sharan Burrow. « Ils doivent retourner à la table des négociations le plus rapidement possible afin de corriger les déséquilibres et de combler les lacunes à la suite de Cancun. Durban doit déboucher sur une réelle action pour le climat, assortie d'un accord juste, ambitieux et contraignant, plaçant en son centre un engagement à une transition juste ».

[Lire les recommandations syndicales relatives aux délibérations de Cancun sur le AWG-LCA](#)

UNION EUROPÉENNE

ACCROITRE L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT À TRAVERS LE DIALOGUE STRUCTURÉ DE L'UE

Plus d'une centaine de militants de la coopération au développement s'est réunie dans la capitale indienne de New Delhi afin de débattre de l'amélioration de l'efficacité de la coopération au développement à travers le dialogue structuré, à l'occasion du **Séminaire régional Asie sur le dialogue structuré sur la coopération au développement organisé par la Commission européenne les 10 et 11 novembre 2010**. La manifestation avait pour objectif de promouvoir un partenariat plus effectif pour le développement dans le cadre de l'agenda de l'efficacité de l'aide.

Le séminaire a accueilli, en plus de Paola Simonetti de la CSI Bruxelles et de P. Haridasan de la CSI Asie-Pacifique, les participants syndicalistes suivants : Shalini Trivedi (SEWA, Inde), Zulkhuu Puntsagdorj (CMTU, Mongolie), Gautum Dhurba (NTUC-I, Népal), R. Yogarajan, (NTUF, Sri Lanka), Chen Sovann (CCTU, Cambodge). Les autres participants étaient issus des ONG de développement, de coopératives, de fondations politiques, de la Croix Rouge (Asie) et des délégations du Parlement européen et de la Commission européenne.



Lors de sa conférence, la CSI AP a reconnu que la coopération au développement représentait l'une des formes les plus concrètes de solidarité internationale avec les membres des syndicats des pays en développement. La solidarité internationale aide les syndicats des pays en développement à renforcer leur capacité à relever les défis et à résoudre les problèmes en leur permettant de partager leurs expériences, leurs connaissances et leurs ressources et à travers leurs valeurs et principes communs. En effet, il y a quatre ans, le Congrès fondateur de la CSI avait inscrit la coopération au développement et le renforcement des capacités au rang de ses priorités politiques, de façon à promouvoir un cadre mondial cohérent et l'appropriation commune de la

coopération au développement aux niveaux bilatéral et multilatéral auprès des syndicats.

La délégation syndicale à Delhi a présenté des messages clés sur le rôle et la valeur des syndicats dans le développement. La coopération au développement prend tout son sens lorsqu'elle intervient à la demande des syndicats bénéficiaires et constitue



un soutien complémentaire à leurs activités ordinaires. L'agenda devrait être établi par les organisations bénéficiaires conformément à leurs priorités et leurs besoins. L'efficacité de la coopération au développement est étroitement liée au renforcement des capacités organisationnelles des syndicats en vue de leur plus grande autonomie.

Les représentants syndicaux ont affirmé avec ferveur que les caractéristiques distinctes des différentes organisations de la société civile devaient être reconnues et respectées, soulignant la particularité des principes syndicaux en matière de coopération au développement : appropriation démocratique, partenariat, autonomie,

transparence, responsabilité, cohérence, inclusion, égalité et durabilité.

La CSI Asie-Pacifique continuera de suivre le processus de Dialogue structuré de l'UE au cours des prochaines sessions de travail à Bruxelles, et d'être le porte-parole des syndicats et des travailleurs de la région Asie dans le domaine de la coopération au développement.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : haridasan@ituc-ap.org ou paola.simonetti@ituc-csi.org

L'UE CONTINUERA À CONTRIBUER À LA CROISSANCE DE L'AFRIQUE

Quatre-vingts chefs d'Etats et de gouvernements européens et africains se sont réunis à Tripoli à l'occasion d'une réunion de deux jours sur le thème principal : "Investissement, croissance économique et création d'emplois " dans le but de porter la coopération entre les deux continents à un niveau supérieur. Le Sommet a essentiellement abouti à une déclaration politique et à un deuxième plan d'action pour la période 2011-2013. Les questions de croissance économique et de création d'emplois y ont été longuement débattues.

Sept années se sont écoulées, entre le Sommet du Caire de 2000 et celui de Lisbonne de 2007, avant que les acteurs ne décident de se réunir à ce niveau. Dans le cadre de l'adoption de la stratégie commune Afrique-UE à Lisbonne en 2007, les responsables ont également convenu de se réunir tous les trois ans. Dans des circonstances parfois compliquées, l'organisation du Sommet à Tripoli a constitué un défi, à la lumière d'un certain nombre d'obstacles de caractère politique.

Trois ans après Lisbonne, ce troisième Sommet s'est déroulé comme prévu sans aucune difficulté majeure. Il s'agit-là d'un succès. Premièrement, les responsables africains et européens ont adopté la Déclaration de Tripoli, qui contient d'importants messages politiques pour l'avenir des relations entre l'Afrique et l'UE et, deuxièmement, les responsables ont approuvé un deuxième plan d'action pour la période 2011-2013, couvrant huit domaines de coopération. Cette situation reflète également la maturité des relations entre les deux continents et la capacité à aborder des questions sensibles lorsque cela est nécessaire.



Les questions plus sensibles, telles que les Accords de partenariats économiques, ont également été abordées de manière honnête et franche avec l'objectif clair de promouvoir une plus grande convergence de vues entre les deux parties au-delà de Tripoli.

[Pour en savoir plus](#)

LES MINISTRES DU COMMERCE AFRICAINS APPELLENT À RECONSIDÉRER LES ACCORDS DE PARTENARIATS ÉCONOMIQUES



A l'occasion d'une conférence organisée du 29 octobre au 2 novembre 2010 à Kigali, au Rwanda, les Ministres du Commerce des pays membres de l'Union africaine — qui sont pour la plupart des Pays les moins avancés (PMA)—ont appelé l'Union européenne (UE) à reconsidérer son approche à l'égard des négociations sur les Accords de partenariats économiques (APE), en raison de l'impact négatif que ces accords pourraient avoir, dans leur forme actuelle, sur leurs économies et leurs perspectives de développement.

Dans une déclaration conjointe, les Ministres africains ont appelé l'UE « à faire preuve d'une plus grande compréhension et flexibilité dans les négociations sur les APE, de sorte que les APE puissent réaliser les objectifs de développement y compris le maintien d'un espace politique adéquat, la nécessité d'appuyer et d'approfondir l'intégration régionale ainsi que le refus d'engagements OMC plus [sur les questions, telles que l'investissement et les marchés publics que les pays en développement ne voulaient pas inclure dans les négociations de l'OMC]. »

LES RESPONSABILITÉS DE L'UE POUR UN MONDE JUSTE ET DURABLE

Dans ce rapport narratif, CONCORD appelle à l'adoption de politiques européennes de développement qui ne portent pas préjudice aux pays ciblés.

La réalisation d'un objectif aussi large que l'élimination de la pauvreté nécessite un engagement sans faille à la cohérence politique et l'utilisation coordonnée et cohérente de tous les outils et de toutes les politiques et ressources pour atteindre l'objectif en question. Les politiques de développement ne suffiront pas pour réussir à cet égard.

- 1) Les politiques de l'UE et des Etats membres dans les domaines connexes, tels que l'environnement, l'agriculture et la politique étrangère, doivent soutenir - ou, au minimum, ne pas nuire - aux efforts nationaux, locaux et régionaux visant à éliminer la pauvreté dans les pays partenaires du Sud.
- 2) Une politique de l'UE forte en matière de développement doit s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, afin de réaliser l'objectif de son élimination, et ainsi d'en réduire les symptômes. L'inégalité et la discrimination, auxquelles contribuent la mauvaise gouvernance et la corruption, en sont des causes fondamentales.
- 3) Un cadre durable de développement international de l'Union européenne devrait soutenir les personnes en s'attaquant à ces causes et en créant un environnement favorable à la réalisation des droits humains.
- 4) Les responsables européens et les institutions européennes doivent veiller à la pleine mise en œuvre et la promotion de la cohérence des politiques pour le développement.
- 5) Dans un monde de plus en plus interdépendant, les engagements et les politiques de l'UE dans le domaine du développement doivent répondre aux intérêts des pays en développement et de leur population en matière de développement durable, et pas uniquement aux intérêts européens unilatéraux.

[Lire le rapport](#)

4. Appels à projets

FINANCEMENT DE PROJETS UE:

Appels à propositions et appels d'offres ouverts:

Droits humains

[Renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les pays et les régions où ils sont les plus menacés](#)

Veillez également consulter la [page concernant les appels à propositions pour les pays](#) et le site web concernant le [Dialogue Structuré - Pour un partenariat efficace pour le développement](#)

5. Agenda 2011

Activité	Semestre 1				Semestre 2							
	Jan	Fév	Ma	Avr	Mai	Ju	J	A	S	Oct	Nov	Déc
EU WG Bruxelles	11-12											
FSG Bruxelles	25											
SD WG3 Bruxelles	26-27											
CSI Conseil général Bruxelles		2-4										
WSF Senegal		6-11										
SD ENP Azerbaïdjan		8-11										
TU Dev Ef WG Bruxelles		21-22										
SD WG1-2-3 Bruxelles			3-4									
PWG+ TU/BA consultation Paris			9-11									
GFG/OF+BA Suède			14-16									
FSG+ RG RSCD Bruxelles (à conf)				12-14								

EU WG Budapest					3-4							
SD Conf finale Budapest					5-7							
Conf NU/PMA + Délégation synd Istanbul					30-3 J							
OF Global Assembly II Manila						à conf						
TU Dev Ef WG Bruxelles						à conf						
CB WG Bruxelles						à conf						
FSG+ TUDCN-GM+ EU WG Bruxelles									à conf			
PWG+ Délégation syndic+ IV HLF Busan Corée											26/28 -1 D	

Acronymes:

EU WG: Groupe de travail RSCD sur les politiques de développement UE; **PWG:** Groupe de travail RSCD Politique & Plaidoyer

TU Dev Ef WG: Groupe de travail RSCD sur l'efficacité de la coopération syndicale au développement; **CB WG:** Groupe de travail RSCD Capacity Building avec les organisations régionales; **FSG:** Groupe de Facilitation et de pilotage RSCD; **RG-RSCD:** réunion générale RSCD;

BA: plateforme BetterAid OSC pour la coopération au développement; **OF/GFG:** Forum ouvert/Groupe de facilitation global; **SD:** Dialogue structuré avec l'UE

ENP: European Neighbourhood Partnership (Europe de l'Est + Méditerranée)

WSF: Forum social mondial

Note explicative du plan de travail:

Le plan de travail mentionne les réunions et les séminaires relatifs au travail actuel du RSCD, mais aussi les événements importants en ce qui concerne les politiques de coopération au développement. Les paragraphes suivants expliquent le contexte et les perspectives de chaque activité RSCD. Les séminaires 'ad hoc' (voir document sur la Mission, le mandat et le plan de travail du RSCD) ne sont pas encore inclus dans le plan de travail. Ceci sera fait après consultation avec le groupe de facilitation et de pilotage en février 2011.

Janvier : réunion du groupe de travail sur les politiques UE. Cette réunion est directement liée aux consultations lancées par l'UE sur les politiques de développement (Livre vert) et sur les instruments financiers externes, ainsi qu'à la finalisation des conclusions du document du Groupe de travail (WG) 1 & 2 du

dialogue structuré de l'UE. Le WG aura comme priorité l'élaboration des positions politiques concernant ces documents.

La première réunion du groupe de facilitation et de pilotage (FSG) du RSCD présentera, discutera et finalisera le plan de travail actuel, ainsi que les stratégies à suivre. Le SFG s'occupera également de l'organisation et des termes de référence des groupes de travail spécifiques du RSCD. Certains membres SFG participeront aussi à la réunion EU SD WG3.

Février: la première réunion du Conseil général de la CSI (GC) aura lieu; dans cette session, le document sur les Principes et Directives de l'efficacité du développement sera soumis pour accord. Ceci finalisera le premier cycle de travail concernant l'efficacité de la coopération syndicale au développement et mènera à une deuxième phase qui mettra l'accent sur les indicateurs du développement. La première réunion du WG sur l'efficacité du développement sera organisée après le CG. Les objectifs, les stratégies et les méthodes de travail seront discutés avec les membres du WG. Le plan de travail va aussi prendre en considération la stratégie du Forum ouvert auquel les syndicats vont continuer à contribuer, surtout lors de la 2^{ème} Assemblée globale en juin.

La réunion EU SD en Azerbaïdjan (Voisinage européen) sera suivie par les coordinateurs régionaux CSI (PERC et Etats arabes), qui en informeront le TUDCN-GM.

Mars: la réunion EU SD va essayer de trouver un consensus final concernant les conclusions des WG1-2-3. Les résultats (ainsi que les consultations mentionnées plus haut) auront une influence directe sur le processus de prise de décisions autour du nouvel instrument de coopération au développement de l'UE 2014: objectifs, priorités politiques, modalités opérationnelles. Les résultats seront également utilisés par l'UE pour finaliser sa position envers Busan.

Processus d'élaboration des politiques pour le prochain HLF à Busan: la première réunion du groupe de travail Politique RSCD aura lieu parallèlement à la consultation BetterAid pour les organisations syndicales sur l'efficacité de la coopération au développement (avec d'autres représentants des organisations syndicales). Avec cette consultation, les syndicats veulent contribuer au travail de BetterAid et à ses positions politiques; à donner des informations actuelles concernant les activités de l'OEDC DAC Working Party, et à recevoir des informations du mouvement syndical concernant le "Road to Busan"-agenda. Ces informations seront utilisées pour la réunion conjointe BetterAid/ Open Forum dans laquelle la stratégie politique OSC envers Busan devrait être élaborée et approuvée.

Avril: première réunion générale du RSCD (avec le SFG), rapports et informations pour orientation et mise en œuvre du plan de travail 2011.

Mai: réunion du groupe de travail RSCD EU pour préparer le dernier événement du dialogue structuré UE à Budapest (conférence finale).

Une délégation syndicale participera à la conférence des pays les moins avancés à Istanbul.

Juin: le but de la 2ème Assemblée globale du Forum ouvert est de finaliser le 'cadre de l'efficacité du développement des CSO' (définition des directives, indicateurs etc.) et d'approfondir dans l'approche politique et dans les stratégies (surtout environnement propice des OSC) envers Busan. Le groupe de travail RSCD sur l'Ef Dév se réunira pour le OF/GA (à décider).

Le premier WG sur Capacity Building (réunion internationale) aura lieu parallèlement avec la conférence de l'OIT.

Octobre: après le II TUDCN GM et FSG la réunion de l'EU WG aura lieu. En effet, l'UE veut publier des communications importantes concernant le rôle des CSO dans

la coopération au développement, ainsi que revoir le consensus sur le développement UE de 2005. Nous enverrons les informations et les documents préparatoires.

Novembre: la réunion finale PWG aura lieu à Busan, avec une délégation syndicale au IV HLF à Corée.

ITUC/DCE/PS-JD



L'équipe RSCD:

Jaap Wienen (Secrétaire général adjoint de la CSI), Jan Dereymaeker (Chargé du réseau), Mamadou Diallo (Chargé de programme), Paola Simonetti (Chargée du projet politique et du plaidoyer), Luc Vermeersch (Chargé de l'information) et Peggy De Clercq (Assistante).